

Paroles en réseau

**Lire ensemble, vivre ensemble.  
Bibliothèques et la cité**

Journée d'étude organisée par la Bpi  
le lundi 19 septembre 2005,  
dans la Grande Salle du Centre Pompidou.

---

# Lire ensemble, vivre ensemble

*Bibliothèques et laïcité*

**Bernard Bachman, Anne-Marie Bertrand, Régis Debray, Gilles Eboi,  
Christophe Evans, Jean-Romain Girodet, Jean-François Hébert, François  
Larbre, Gilles Manceron, Isabelle Saint-Martin, Gérald Grunberg et Benoît  
Yvert**

---

DOI : 10.4000/books.bibpompidou.1431  
Éditeur : Éditions de la Bibliothèque publique d'information  
Année d'édition : 2005  
Date de mise en ligne : 17 janvier 2014  
Collection : Paroles en réseau  
ISBN électronique : 9782842462031



<http://books.openedition.org>

**Édition imprimée**  
ISBN : 9782842460952  
Nombre de pages : 19

## Référence électronique

BACHMAN, Bernard ; et al. *Lire ensemble, vivre ensemble : Bibliothèques et laïcité*. Nouvelle édition [en ligne]. Paris : Éditions de la Bibliothèque publique d'information, 2005 (généré le 24 avril 2019). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/bibpompidou/1431>>. ISBN : 9782842462031. DOI : 10.4000/books.bibpompidou.1431.

---

© Éditions de la Bibliothèque publique d'information, 2005  
Conditions d'utilisation :  
<http://www.openedition.org/6540>

# Lire ensemble, vivre ensemble

## BIBLIOTHÈQUES ET LAÏCITÉ

Actes de la journée d'étude organisée par la Bpi  
le vendredi 19 septembre 2005,  
dans la Grande Salle du Centre Pompidou.

**Président  
du Centre Pompidou**  
Bruno Racine

**Directeur général  
du Centre Pompidou**  
Bruno Maquart

**Directeur de la Bpi**  
Gérald Grunberg

**Responsable du pôle  
Action culturelle  
et communication**  
Dominique Tabah

**Responsable  
Édition/Diffusion**  
Arielle Rousselle

**Débat  
Organisation**  
Danièle Chatel (Bpi)

**Publication  
Coordination**  
Danièle Chatel

**Chargées d'édition**  
Fabienne Charraire  
Arielle Rousselle

**Mise en page**  
Fabienne Charraire

Catalogue disponible sur  
<http://www.bpi.fr>, rubrique  
Publications de la Bibliothèque  
publique d'information  
Distribution numérique  
par [GiantChair.com](http://GiantChair.com)

© Éditions de la Bibliothèque  
publique d'information/Centre  
Pompidou, 2005.  
ISBN 2-84246-095-2  
ISSN 1765-2782

## Avertissement

Vous trouverez ci-dessous le programme complet du colloque dont ne sont consultables à ce jour que le discours d'ouverture de Gérard Grunberg, l'intervention liminaire de Régis Debray, l'intervention de Jean-Romain Girodet et celle de Bernard Bachman. Les communications des participants seront intégrées suivant leur arrivée.

*23 janvier 2006*

# Sommaire

5 **Discours d'accueil**  
**Gérald Grunberg**

**Discours d'ouverture**  
**Benoît Yvert**

7 **Propos liminaire**  
**Régis Debray**

12 **Table ronde :**  
**La bibliothèque : espace de laïcité, lieu du vivre ensemble**  
**Modérateur : Isabelle Saint-Martin**

(Intervention non disponible pour le moment)

**Anne-Marie Bertrand**

(Intervention non disponible pour le moment)

**Gilles Manceron**

(Intervention non disponible pour le moment)

**Gilles Eboli**

**Marseille : la bibliothèque de l'Alcazar**

**Jean-Romain Girodet**

13 **Table ronde :**  
**Les bibliothèques, lieux d'intégration ou de confrontation des identités**  
**Modérateur : Gérald Grunberg**

14 (Intervention non disponible pour le moment)

**Bernard Bachman**

(Intervention non disponible pour le moment)

**Christophe Evans**

(Intervention non disponible pour le moment)

**François Larbre**

**Clôture**

**Jean-François Hébert**

## Discours d'accueil

### Gérald Grunberg, Directeur de la Bpi

Monsieur le Directeur du livre et de la lecture,  
Cher Régis Debray,  
Mesdames, Messieurs, chers collègues, chers amis,

En vous accueillant ce matin pour cette rencontre *Vivre ensemble, lire ensemble*, je tiens à vous dire combien nous honorent votre présence mais aussi la confiance d'Éric Gross, alors Directeur du livre et de la lecture, et de Benoît Yvert qui vient de lui succéder, le premier pour la commande qu'il a passée à la Bpi d'organiser cette journée destinée aux bibliothécaires (qui devait avoir lieu le 11 avril), le second pour avoir confirmé cette commande.

Je rappelle que cette rencontre prend place dans le programme du ministère de la Culture qui a mobilisé les établissements publics dans le cadre du programme interministériel de lutte contre le racisme et l'antisémitisme et pour la tolérance. La Bpi contribue à ce programme depuis deux ans par toute une série de manifestations : un cycle de conférences sur le thème « Lire les grands textes religieux », un cycle de rencontres et de débats autour des « défis de la laïcité », les rencontres annuelles *D'encre et d'exil*, un cycle de conférences sur le thème du « bouc émissaire », etc. Mais au-delà, et comme toutes les bibliothèques publiques, la Bpi est par définition un espace public où se combattent au quotidien l'exclusion et l'intolérance : parce que toutes les opinions se côtoient sur ses rayonnages comme dans les têtes de ses lecteurs, mais qu'aucune ne saurait dans cet espace public, républicain et laïque, s'imposer aux autres et par là même fabriquer de l'intolérance. Est-ce à dire qu'il suffit d'inscrire la devise de la République (qui d'ailleurs ne mentionne pas la laïcité) aux frontons de nos bibliothèques pour que tout aille bien ?

5  
Discours d'accueil  
par Gérald Grunberg

Nous savons bien que non. Parce que le corollaire de l'accès libre à la bibliothèque, qui se distingue en cela des autres institutions de savoir et de culture, c'est évidemment une porosité qui est très positive mais qui laisse aussi passer des phénomènes parfois contradictoires avec l'idéal de la règle bibliothéconomique. Il y a là une indiscutable fragilité mais n'est-elle pas le prix à payer pour qu'existe l'idée même de bibliothèque publique ? Toujours est-il, pour m'en tenir à la Bpi, que cet établissement n'a pas été épargné en 2003 et 2004 par la flambée des actes antisémites (inscription dans les ouvrages) et que régulièrement nous sommes confrontés à des lecteurs qui ne comprennent pas qu'on leur demande de ne pas déplier leur tapis de prière dans l'enceinte de la bibliothèque.

1905 : Loi de séparation de l'Église et de l'État.

1906 : Création de l'Association des bibliothécaires français.

Il y a plus qu'une coïncidence mais je laisse aux médiologues et aux historiens le soin de rapprocher les deux événements. Un siècle plus tard, les grands principes demeurent, plus que jamais d'actualité, ceux de la laïcité comme ceux de la bibliothèque publique. Sans doute faut-il toutefois les confronter aux réalités d'aujourd'hui.

C'est notamment ce que propose cette journée. Avec Danielle Chatel, qui à la Bpi en a pris en charge l'organisation, avec la Direction du livre et de la lecture, avec l'Association des bibliothécaires français, nous avons souhaité un découpage clair de cette journée et un nombre limité d'intervenants de façon à laisser du temps à l'échange, échange d'expériences mais aussi débat. J'espère que vous serez nombreux à répondre à ce souhait.

Je vous remercie, chers collègues, pour votre présence et tiens en votre nom à remercier très chaleureusement les intervenants.

Je suis maintenant très heureux d'accueillir monsieur Benoît Yvert, Directeur du livre et de la lecture, et de lui laisser la parole.

## 6

Discours d'accueil  
par Gérald Grunberg



## Propos liminaire

### Regis Debray, écrivain

Surprenant intitulé. L'enjeu principal ou le terrain de bataille de la laïcité a toujours été dans notre pays l'école publique, où il est admis depuis bientôt un siècle que la manifestation des credos confessionnels et l'affichage des appartenances politiques doivent être réglementés. Voir désormais cette notion pénétrer le monde des bibliothèques, apaisé et sans relent d'une quelconque guerre des deux France suscitera un certain étonnement. Sans doute y a-t-il *continuité* entre école et « bibal », qui participent l'une et l'autre du même projet : la construction républicaine du citoyen par le savoir et la culture. C'est un fait avéré que la création des bibliothèques publiques et la démocratisation de l'école ont partie liée, comme le montre l'exemple du Québec au siècle passé, et *a contrario*, du Turkménistan au nôtre, cette curieuse République d'Asie Centrale dont l'inénarrable dictateur a fait fermer toutes les bibliothèques et réduit le nombre d'étudiants de 40 000 à 3 500.

Il est certain que les bibliothécaires et les enseignants ont les mêmes ennemis historiques, l'Inquisiteur et le Despote, auxquels s'ajoutent, dans le cas de la conservation, l'eau, le feu, les termites et les moisissures. Ces dernières font encore figure chez nous d'ennemi principal, encore que l'avenir puisse réserver des surprises. Le principe de précaution est donc de bienvenu.

Relevons de même des sérieuses différences entre les deux univers.

Outre qu'on vient en bibliothèque pour se distraire et que ce n'est pas nécessairement un lieu récréatif (mais les écoles aussi ont une cour de la récréation et peuvent être fraîches et pimpantes comme des ludothèques), il saute aux yeux que : 1) l'information ou la lecture n'ont rien d'obligatoire (à partir de six ans) ; 2) qu'elles n'ont pas à suivre un programme national ; 3) qu'elles ne donnent pas lieu à des contrôles ou examens (encore qu'on puisse parler d'échec bibliothécaire comme on parle d'échec scolaire quand la bibliothèque est perçue par un jeune usager comme un lieu hostile ou incompréhensible) ; et 4) qu'elles concernent uniment grands et petits (le bibliothécaire est l'enseignant de toute la vie). Restent cependant des similitudes entre salles de lecture et salles de classe : le silence qu'on est tenu d'y observer (en principe du moins) ; et l'absence d'événement notable. Ce défaut de spectaculaire les exile l'une et l'autre hors du système médiatique, d'où la respectueuse indifférence des pouvoirs municipaux ou régionaux qui prêtent infiniment plus d'attention et de crédits à l'Opéra, à la danse et à la Biennale d'art qu'à leur bibliothèque. Il est vrai que le côté gris et opaque de la consultation sur table ou sur écran a trouvé sa compensation (on a envie de dire parfois hélas) dans une recherche de somptuosité architecturale, comme si l'on voulait gommer ou excuser l'intériorité de l'exercice par la visibilité des sites. Même s'il se tient sur une estrade et derrière un bureau, le conservateur est un homme silencieux et modeste, qui se tient en réserve de la République. On devrait d'ailleurs dire une femme, puisqu'il entre dans ces deux métiers d'enseignant et de conservateur, un même esprit de service et une part de mission. On n'y court pas après l'argent, ni après le pouvoir, ni après le prestige. D'où la féminisation, mais aussi un certain orgueil corporatiste chez les deux corps professionnels. On y remplit la fonction de passeur. On est ici et là préposé à la *continuité cumulative* de l'espèce. Le conservateur et le documentaliste ne remplacent pas le professeur mais

7

Propos liminaire  
par Régis Debray

ils font cause commune, celle qu'on peut dire sacrée tout en restant laïque, de la transmission au long cours.

On ne sera pas au clair sur la laïcité – non sur la philosophie de cette bizarrerie occidentale amplement et surabondamment acquise mais sur sa pratique encore et toujours problématique – tant qu'on n'aura pas posé sur « l'espace public », catégorie on ne peut plus confusionnelle, un regard de *naturaliste*, et même d'*entomologiste*. Il faudrait pacser Jules Ferry et Georges Perec, je parle de leurs mânes, pour distinguer entre les *espèces d'espaces* et obtenir un tableau exact et discriminant de nos différents lieux de coexistence ou de rencontre. Indépendamment des espaces publics de gestion privée (cinémas, entreprises, restaurants, supermarchés, cafés, etc.), il serait temps de repérer les caractères propres à l'école, à l'hôpital, au stade, à la piscine, à la prison, à la mairie, au couloir de métro, au hall de gare, au square municipal, au jardin public, aux bains douches municipaux, et par rapport à tout cela, à la Bpi. C'est seulement une casuistique fine des espaces communs qui peut définir le type de *règlement intérieur* adapté à chacun de ces lieux, notamment au regard des règles du savoir-vivre.

Tous les malentendus et bisbilles liés à « l'affaire du voile » viennent de la confusion induite des espaces, le plus souvent due à l'ignorance. Dès qu'on substitue un problème de topologie à une question d'idéologie, on y voit plus clair. Les discussions sur le port des signes distinctifs à l'école avaient au fond pour alpha et oméga un point-clé : une salle de classe est-elle non un wagon de métro ?

Revenons donc aux fondamentaux. Une bibliothèque relève d'un service public non marchand, financé par l'impôt, géré par et confié à des fonctionnaires (d'État ou territoriaux). Le malaise, disons la difficulté que suscite ce type d'espace tient à son statut mixte, à cheval entre le solennel et le banal, le site institutionnel et l'espace de consommation (façon Fnac ou Virgin Megastore). C'est un lieu intermédiaire, citoyen mais mitoyen, qu'on pourrait situer à mi-chemin dans l'échelle des formalités déambulatoires, entre la rue et l'église, entre la galerie commerciale et le sanctuaire à bouquins (sans « cafète » ni resto). Donc moins prosaïque, plus identifié et ritualisé qu'un simple lieu de service public (accès gratuit, mais généralement avec inscription), et cependant moins saillant, moins signalé qu'un espace civique proprement dit, comme en dessine l'enceinte d'une assemblée, d'un établissement éducatif ou d'une mairie (où une cérémonie de naturalisation exclut par nature le port du voile). Ce statut mixte ou hybride se retrouve dans la qualification de l'utilisateur lambda, qu'on appelle *usager*, terme neutre, intermédiaire entre l'élève et le consommateur, entre l'*adhérent* (à un projet collectif) et le *client* (zappeur, nomade et rouspéteur).

Le bibliothécaire est au service des autres. C'est en ce sens « le moins narcissique des acteurs culturels ». Il y a de grands professeurs : nous avons tous été marqués, à un moment donné, par un maître d'exception. Il y a de grands bibliothécaires, mais leur influence est invisible (ou quand ils en ont une, c'est comme écrivain, Anatole France, Bataille ou Borgès). Bachelard rêvait d'une société faite pour l'École. On ne saurait rêver d'une société faite pour la Bibliothèque. La bibliothèque *est faite pour la société*, même si seule une société démocratique peut l'accueillir.

---

## 8

Propos liminaire  
par Régis Debray

Je parlais tout à l'heure de malaise, ou de difficultés.

J'en vois, pour ma part, trois, assez embarrassantes.

– Un espace de laïcité est toujours un espace, sinon sanctuarisé, du moins dramatisé et *préservé* (par une enceinte, un guichet, un portique, un portail). On y vit sous le régime de la séparation. Il y a, sinon une frontière à l'ancienne du moins un pas à franchir, un seuil, ou un sas de décompression. Or la bibliothèque publique se doit d'être *poreuse*, ouverte, incitative et même attractive. Certains souhaiteraient un espace de vie, qui n'exclut personne, où toutes les sensibilités doivent se sentir chez elles. Surtout quand elle se trouve *de facto* en concurrence avec d'autres lieux de consommation plus ou moins similaires où le badaud entre comme dans un moulin, sans avoir à se concentrer. On peut dire alors de la bibliothèque ce qu'on a dit de l'école publique : on y accueille les cathos, les musulmans, les athées, mais non le catholicisme (auquel cas, il faudra cacher le *Concile d'amour* d'Oscar Panizza), ou l'Islam (adieu *Les Versets sataniques*), ou l'athéisme (planquons les ouvrages de Benoît XVI), en tant que forces visibles et constituées. Des SDF peuvent se réfugier l'hiver dans la Bpi, mais la société extérieure ne peut prendre d'assaut la bibliothèque ni l'école aussi *branchées* soient-elles, et pourvues de prises électriques, pour y transposer ses intérêts, ses passions et ses modes. Aussi ressemblante qu'elle veuille être à un salon pour « chats » et conférences, comme à Oslo demain, ou à un *learning center* à l'américaine, ouvert 24 heures sur 24, la bibliothèque ne saurait être le reflet de son environnement, ni le bibliothécaire un miroir des narcissismes du public, sans perdre sa virginité laïque. Quand la ville sera entièrement rentrée dans la bibliothèque, la bibliothèque n'éclairera plus la ville.

– Un espace de laïcité a son *autonomie* professionnelle, intellectuelle et morale. Or, comme service public financé par la collectivité, la bibliothèque est sujette ou soumise à la tutelle des élus de la collectivité, lesquels ont une couleur politique et peuvent être tentés d'instrumentaliser à leur profit cet espace d'influence et de rencontre (pensons à ce qui s'est passé à Orange et Vitrolles avec le Front National). C'est à l'État républicain de préserver contre les contrôles de contenu, politiques ou sectaires, un certain esprit d'universalité. Cela implique l'autonomie reconnue du professeur dans sa classe et l'autonomie non moins nécessaire de conservateur dans sa bibliothèque, qui doivent assumer librement et souverainement leurs choix. Fonctionnaires l'un et l'autre, mais en dernière instance, seuls maîtres à bord. Il serait temps qu'une loi votée par le Parlement vienne prendre le relais de l'excellent Code de déontologie proposé par l'Association des bibliothécaires français, pour faire d'un usage une norme opposable.

Si enseignants et bibliothécaires, cela va de soi, doivent mettre entre parenthèses leurs opinions ou convictions personnelles, la liberté d'examen n'en demeure pas moins l'âme commune à l'école et à la bibliothèque : elle consiste à ne laisser aucun concept, aucune thèse, aucune doctrine à l'abri de la critique. Et donc, à n'admettre aucune autorité dont la compétence ou les prérogatives relèvent d'un autre ordre que le sien. C'est la liberté du professeur en classe – liberté de choix quant à l'orientation de ses analyses et l'itinéraire personnel qu'il entend suivre à l'intérieur du programme –, qui assure par ricochet celle de l'élève.

– Le *pluralisme*. Comment et jusqu'où ? Un lieu ouvert à tous et nécessaire

à l'exercice de la démocratie, destiné, comme disait Gabriel Naudé, à « servir l'exercice public de la raison », doit-il servir aux gens tout ce qu'ils veulent, sans discrimination ? Y compris Faurisson, le *Protocole des Sages de Sion*, les revues pornographiques, et les appels à la guerre sainte ? Logique de l'offre ou logique de la demande ? La tradition française suit le modèle classique de l'offre encyclopédique. C'est aux USA qu'on trouve sur les présentoirs des livres d'homéopathie et des revues d'astrologie, pour attirer le client.

Ce problème est plus grave qu'à l'école, où l'enseignant sert de filtre. Ici, le lecteur est en tête-à-tête avec le document. Le pouvoir de nuisance est maximal.

C'est ici qu'intervient « la sagesse du bibliothécaire » (Michel Melot) pour trouver le bon équilibre entre l'offre et la demande, la mémoire longue et l'actualité du moment, la mission éducative et la fonction ludique, « ses propres goûts et ceux des autres » (Bazin). Pour savoir quoi mettre en accès direct et quoi mettre en réserve. Ce tri, c'est son autonomie, et c'est sa responsabilité.

Ce qui est clair, c'est qu'on ne peut échapper aux risques du métier, qui font aussi sa gloire, et qu'un mot résume : « Je sème à tout vent. » Il ne serait pas très républicain, me semble-t-il, de faire d'une bibliothèque publique une vitrine de République. Avec quelque part, une Sacrée Congrégation de la Raison ordonnant aux bibliothèques publiques de purger leurs fonds, en en chassant les mauvais imprimés qui « portent la perversion de l'esprit et la corruption du cœur ».

Quand bien même, d'ailleurs, on voudrait exclure, étouffer ou mettre aux enfers, on aurait bien du mal. Outre qu'un livre interdit doit pouvoir être conservé par une Bibliothèque Nationale, et rester accessible aux chercheurs, chacun connaît l'attrait du fruit défendu. Au hit-parade des livres les plus empruntés à Lyon, figure *Mein Kampf*, derrière Mary Higgins Clark.

Mais il y a surtout un tremblement de terre technologique sur nos écrans et sous nos pieds, le numérique, qui secoue *L'ordre du livre* (*Medium*, n° 4), et marque aussi la fin d'un certain *Ordre bibliothécaire* conçu comme Livre de tous les livres, réceptacle clos et exhaustif d'un universel stabilisé sur les rayonnages, disons : le cimetière peigné et définitif de tous les morts dignes de considération.

Deux nouveautés changent la donne : l'*illimitation* physique des ressources, par la mise en réseau de toutes les sources de connaissance. Et l'*éclatement* des publics, et donc celle des demandes d'information. Nous voilà confrontés, comme l'annonçait Derrida, à une dissémination vertigineuse et sans précédent.

Il y a eu à l'École une très longue polémique entre deux camps : pour enseigner les maths à John, il faut d'abord connaître John disaient les uns (les pédagogistes). Et les autres (les universalistes) : non, il faut d'abord connaître les maths. Je ne sais s'il existe le même conflit professionnel entre ceux qui disent : un conservateur fait bien son métier dès lors qu'il connaît le lecteur ; et les autres : ce qu'il faut c'est d'abord connaître ses livres et son fonds. Mais on peut rêver d'une synthèse, sans doute plus facile à dire qu'à réaliser au jour le jour. Ou d'un juste milieu, entre une *recherche léthargique d'exhaustivité* (j'accueille, j'accumule et j'offre tout pêle-mêle) et un *zèle quasiment liturgique* (répandre en prosélyte la bonne pensée républicaine et laïque).

Ce qui n'est pas négociable, c'est un certain savoir-vivre ensemble à l'intérieur de l'enceinte, qui appelle le règlement et partant la sanction. Il va de soi qu'un lieu consacré à la tolérance et de la liberté d'esprit ne peut laisser s'instaurer une foire d'empoigne, et que le plus fort gagne. On ne saurait tolérer l'intolérable, comme la confiscation, dans cet espace public très particulier, du regard et de l'oreille commune par le tapis de prière au beau milieu ou la cantillation debout, entre les tables. Afficher son appartenance peut être un acte d'intolérance. « Entre celui qui arbore son appartenance et celui qui ne cherche pas à se distinguer, il n'y a pas réciprocité. Le respect d'autrui ne peut être unilatéral comme si seuls les fanatiques avaient le droit de se présenter comme tels. Le non-croyant a droit au même respect que le croyant », disait mon professeur de philosophie, Jacques Muglioni.

Quand sa loi dicte partout l'argent, y compris dans les couloirs de métro, sur le cul des bus au dos des kiosques, sous la forme d'affiches et de pubs – à qui est le plus fort –, il est réconfortant de disposer encore de deux lieux hors commerce et hors concurrence : l'école et la bibliothèque. Pour l'adulte, un endroit où celui qui criera le plus fort n'a pas sa place, fait partie de ces lieux bénis à sauvegarder, et dont le maintien en régime égalitaire et laïque empêchera de désespérer totalement du bruit et de la fureur racontés par un idiot.

**Table ronde :**  
**La bibliothèque : espace de laïcité, lieu du vivre ensemble**  
**Modérateur : Isabelle Saint-Martin**

(Intervention non disponible pour le moment)

**Anne-Marie Bertrand**

(Intervention non disponible pour le moment)

**Gilles Manceron**

(Intervention non disponible pour le moment)

**Gilles Eboli**

**Marseille : la bibliothèque de l'Alcazar**

**Jean-Romain Girodet**

---

**12**

Sommaire table ronde  
La bibliothèque : espace  
de laïcité, lieu du vivre  
ensemble

## Marseille : la bibliothèque de l'Alcazar

**Jean-Romain Girodet, architecte AFA ([Adrien Fainsilber et associés](#))**

En illustration des interventions précédentes, je vous propose une mise en espace possible : [la Bibliothèque de l'Alcazar à Marseille](#).

Il y a *la* Bibliothèque publique et il y a *des* bibliothèques publiques qui répondent à des attentes locales et spécifiques.

L'architecte remet un outil. La réussite repose évidemment sur l'adéquation de l'outil à l'utilisateur, et donc sur la capacité de dialogue en phase conception. L'architecte ne peut pas être seul concepteur. La bibliothèque de l'Alcazar est le fruit d'une collaboration.

Bientôt deux ans après l'ouverture, le taux de satisfaction (de l'ordre de 98 %) se maintient. La fréquentation, supérieure à toute attente dès les premiers jours, ne diminue pas. La bibliothèque ne désemplit pas. Le mérite en revient évidemment surtout à une organisation bibliothécaire bien anticipée en terme de flux des personnes et des documents, et bien prise en main au quotidien.

En amont de notre intervention d'architectes, le programme du concours énonçait une forte attente culturelle locale :

- manque de vision synthétique de l'actualité culturelle ;
- attente d'un lieu incarnant l'identité régionale ;
- souhait de collections plus importantes et plus variées ;
- volonté de plus de collaboration avec la BNF.

Le programme indiquait aussi la nécessité pour le bâtiment d'être *ouvert* sur son quartier, un quartier non valorisé : forte proportion de personnes d'origine étrangère, vétusté et même insalubrité des habitations.

Le pari était donc de concevoir un lieu ouvert à de nouveaux publics, d'horizons religieux et culturels divers, ou tout simplement non habitués à la fréquentation des bibliothèques. Notre objectif a été : la culture réservée à une majorité !

Il en ressort une nécessité d'attractivité de la bibliothèque, de forte *visibilité*.

« Visibilité » : non pas monumentalité, mais perméabilité visuelle et possibilité d'appréhender le lieu, d'en saisir rapidement l'identité et le fonctionnement spatial global. Pour être ouverte, la bibliothèque doit être perméable et compréhensible.

Pour créer l'attractivité, nous avons saisi toutes les occasions de permettre à la bibliothèque de *communiquer* :

### **Ancrage au cœur de la cité**

Dès la programmation le choix a été fait de se passer de cafétéria et de librairie dans le but de miser sur le développement du quartier pour accueillir certains besoins des lecteurs, et ainsi de favoriser l'échange entre les habitants du quartier et les usagers de la bibliothèque.

La morphologie du bâtiment devait être en accroche avec celle du bâti environnant.

### **Activités culturelles :**

Le « pré-accueil », situé à l'entrée en tampon avec le cœur de la bibliothèque, est un lieu ouvert à tous, qui offre une visibilité sur toutes les activités cultu-

**13**

Marseille, la bibliothèque de l'Alcazar  
par Jean-Romain Girodet

relles proposées sur la Ville de Marseille et ses environs. En dehors des heures d'ouverture de la bibliothèque, il propose un ensemble d'activités culturelles propres (conférences, expositions, concerts...). Bas de plafond, c'est un lieu de transition, qui incite, par un effet d'appel visuel, à pénétrer dans la très lumineuse rue intérieure de la bibliothèque : la « rue du libre accès ».

#### **Dialogue intérieur/extérieur**

La dialogue intérieur/extérieur est atteint par un effet de vitrine sur les fonctions les plus vivantes de la bibliothèque (salle d'actualités – périodiques...), les fonctions les plus silencieuses (lecture, recherche...) étant situées dans les niveaux supérieurs. Il en résulte une perméabilité visuelle sur la galerie intérieure depuis les rues alentours.

#### **Innovation**

La façade principale est une double peau respirante qui présente un fort intérêt thermique. Le « marbre et verre » agrafé en peau extérieure, mis en œuvre en grandes dimensions pour la première fois en France, est un matériau complexe, translucide tel l'albâtre, composé de trois millimètres de marbre en sandwich entre deux feuilles de verre. Le résultat est très spectaculaire et quasiment magique : de jour, il constitue un écran à la chaleur et aux rayons directs du soleil et répand dans la bibliothèque une lumière naturelle douce et tamisée ; de nuit, en rétroéclairage, il signale la présence de la bibliothèque au cœur de la cité.

#### **Rappels culturels**

Ils se manifestent dans :

- le choix du marbre, symbole du monde gréco-romain, porteur de l'identité méditerranéenne ;
- la restauration de la marquise de l'ancien music-hall de l'Alcazar à l'entrée de la nouvelle bibliothèque.

#### **Fluidité et décroissement :**

Pour favoriser les parcours transversaux, interdisciplinaires, nous avons fait le choix de proposer de vastes plateaux de lecture flexibles, alimentés par le plafond. Ils sont modifiables par un simple recâblage et permettent une adaptation aux évolutions des besoins dans le temps et aux innovations permanentes des techniques de communication. Ce sont avant tout des endroits calmes du point de vue acoustique et visuel, où le bibliothécaire exerce son rôle de conseil... et de surveillance.

Finalement, le vocabulaire architectural utilisé dans le cas de cette bibliothèque particulière se rapproche d'un langage lié à la consommation : « rue », « vitrine », « galerie », signalétique... C'est peut-être (faut-il s'en réjouir ?) ce qui permet à tous d'approvoiser facilement les lieux et de bien s'y repérer.



**Table ronde :  
Les bibliothèques, lieux d'intégration ou de confrontation  
des identités**

**Modérateur : Gérald Grunberg**

(Intervention non disponible pour le moment)

**Bernard Bachman**

(Intervention non disponible pour le moment)

**Christophe Evans**

(Intervention non disponible pour le moment)

**François Larbre**

**15**

---

Sommaire table ronde  
Les bibliothèques,  
lieux d'intégration ou  
de confrontation des  
identités

## Le point de vue de la médiathèque de la Cité des Sciences et de l'Industrie

**Bernard Bachman, directeur de la médiathèque de la Cité des Sciences et de l'Industrie**

« Le réel n'est jamais ce qu'on pouvait croire  
mais il est toujours ce qu'on aurait du penser. »  
Gaston Bachelard, *La Formation de l'esprit scientifique*.

Nous avons le sentiment d'avoir une offre de première qualité, un personnel très professionnel et bien intentionné et un public nombreux et exigeant. Nous avons un certain nombre de valeurs et une éthique de la profession. Parmi ces valeurs, il en est deux qui nous semblent respectables : la nécessité d'un relatif silence pour permettre à chacun de s'absorber dans sa réflexion ou son travail ; accéder sans entrave à l'offre multimédia et multisupport mise à disposition. Nos bonnes intentions sont matérialisées pour que chacun puisse « lire et vivre ensemble », en particulier dans nos espaces. Elles nous donnent cependant une vision, pour reprendre l'expression de Cioran, « optimiste et aérienne ».

Malheureusement, vous l'avez compris, cela ne marche pas tout à fait comme cela. Nous constatons de plus en plus de « détournements d'usages » qui non seulement nous interrogent sur la justesse de notre offre mais surtout nous empêchent de respecter la promesse de « lire et vivre ensemble ». Les conflits d'usages deviennent une véritable gêne, un empêchement, voire une exclusion. C'est là que commence l'interpellation à l'institution. Cette interpellation nous oblige à revoir notre offre, notre politique documentaire, l'aménagement de nos espaces et notre représentation de l'utilisateur.

« Vivre ensemble » est en premier lieu, et principalement, un programme pour la Cité des sciences et de l'industrie. La médiathèque est une des directions productrices de l'offre. Il s'agit d'une offre documentaire en libre accès et empruntable et d'une offre de service. L'offre documentaire est répartie en pôles thématiques, le vivant et l'environnement, les sciences exactes et les industries, les sciences et la société, l'histoire des sciences, l'enfance. Les services et le conseil se déclinent en Cité des métiers, Cité de la santé et Carrefour numérique. La médiation documentaire humaine occupe une grande place dans la mise à disposition de l'offre. Dans le cadre de ce programme Vivre ensemble nous avons apporté une mobilisation documentaire forte sur place et en ligne : un salon de lecture, une sélection de documents pour tous les publics, des films, des débats...

Mais ce n'est pas de cette offre documentaire pluridisciplinaire de lutte contre le racisme et l'antisémitisme dont je vais vous parler qui est en sorte notre réponse professionnelle pour une action nationale et qui trouve un bon écho auprès de nos publics.

Je vais vous parler d'une réflexion et d'un ensemble d'actions qui mettent en scène des acteurs que sont les usagers et le personnel de la médiathèque, des offres couvrant le champ de la science, de la technique et de la société dans son rapport aux technosciences et enfin des lieux répartis sur un espace de 10 000 m<sup>2</sup>, la médiathèque de la Cité des sciences et de l'industrie.

### Les acteurs

Les usagers sont hétérogènes, une mosaïque riche et complexe variant sur une période de douze mois. Le flux est important puisque sur tous les espaces de la médiathèque nous enregistrons de l'ordre du million de

16

Intervention  
de Bernard Bachman

visiteurs par an. Nos enquêtes de public nous renseignent sur qui sont ces visiteurs et quelles sont leurs logiques d'usage. Les deux grandes catégories sont les assidus et les occasionnels.

Les premiers ne viennent pas à la médiathèque pour se distraire mais pour apprendre, pour emprunter des documents ou pour approfondir un sujet. Ils viennent très régulièrement. Ils ont souvent leur place et connaissent bien les médiathécaires.

Les seconds sont des « flâneurs » que je distingue en « flâneurs documentaires » – ceux qui découvrent la médiathèque et expérimentent les ressources, y compris les conseils métier, santé, numérique – et en « flâneurs non documentaires, c'est-à-dire considérant l'espace comme un lieu public de promenade, de rencontre et de jeux (quand il ne s'agit pas de « squat mobile » qui est une manière d'occuper le lieu en le niant). N'oublions pas qu'une des promesses de la Cité des sciences et de l'industrie, dans sa totalité, est d'apprendre en s'amusant, en mobilisant aussi la part d'émotion et de rêve de chacun.

L'espace, le libre accès permettent aux visiteurs de construire leur propre stratégie d'utilisation des ressources même si les visites sont guidées par l'opportunité – « avoir une chaise et une table dans un lieu de travail agréable » –, par nécessité – « pour satisfaire un besoin d'information » – ou par plaisir – « pour se détendre ». Ajoutons aussi que c'est quelquefois purement par hasard.

Ces visiteurs appartiennent à toutes les classes d'âge. Cependant la majorité d'entre eux ont entre 15 et 25 ans. Ils viennent surtout de la région parisienne et surtout du 19<sup>e</sup> arrondissement (proximité). Les origines sociales, les trajectoires scolaires et professionnelles sont variables. La proximité favorise la familiarité avec la médiathèque, ce qui est une bonne chose mais amène aussi un phénomène de privatisation de l'espace transformant l'espace public en espace privé. D'où des excès menant à des conflits pour l'occupation d'une place et la possession d'une chaise. Nous avons lentement constaté une dégradation due à ses conflits répétés menaçant le « lire ensemble » que nous proposons.

Augmentation du bruit, conflits répétés entre usagers, médiathécaires et agents de sécurité, appropriation de territoire par quelques groupes, exclusion des autres y compris la quasi-impossibilité d'accéder à l'offre documentaire durant les périodes de révision d'examen, comprenez d'utilisation exclusive de tables et de chaises.

À partir de là, je vais emprunter à Claude Poissenot et à Sophie Ranjard les analyses qu'ils livrent dans leur dernier livre sur « l'usage des bibliothèques », parue aux presses de l'ENSSIB.

« Avant de se demander s'il est bon que les usagers se comportent de la sorte, il s'agit de chercher à comprendre ce qui les conduit à se comporter de cette façon. » Les bibliothécaires demeurent perçus par les usagers comme détenteurs d'un ordre qu'ils doivent respecter... La bibliothèque structure l'espace en fonction de critères qui lui sont propres. Les usagers pénètrent dans ce lieu construit par d'autres sans que cela leur interdise de

s'accommoder, voire de détourner cet ordre en fonction de leurs propres attentes... Les situations de crises correspondent à celles dans lesquelles les bibliothécaires font le constat de comportements totalement incompatibles avec la manière dont ils définissent la situation. »

Dans le *Bulletin des bibliothèques de France*, nous avons eu des analyses sur les conflits de génération, les malentendus culturels, les systèmes de normes, les systèmes de valeur, les racismes anti-jeunes et anti-vieux, l'ignorance de l'autre...

Nous voyons bien là la nécessité de réagir afin de redonner du sens au lieu et aux actions qui sont entreprises. N'oublions pas qu'une de nos missions fondamentales du « vivre ensemble » c'est de permettre l'accès à un savoir scientifique de base pour rendre plus citoyen l'individu dans la compréhension des enjeux économiques, écologiques et sociaux... Pierre-Gilles de Gennes rappelle qu'une démocratie ne peut pas fonctionner sans éduquer ses citoyens sur ces questions de plus en plus indispensables pour prendre des décisions individuelles ou collectives. Nous avons un rôle en dehors de l'école, tout en gardant notre place mais en assumant pleinement nos responsabilités.

### Les offres

Nous avons parlé de l'offre documentaire sur les sciences et les techniques. Nous offrons une grande variété de supports :

- L'offre documentaire
- Les conseils, Cité des métiers et Cité des métiers.
- La formation.

Nous nous sommes aperçus qu'il nous manquait un maillon dans la chaîne de transmission des savoirs. La mise en place de ce maillon nécessite la compréhension de pas mal de choses en ce qui concerne les motivations mais aussi les non-motivations vis-à-vis de l'offre documentaire d'une part, de l'offre de science d'autre part. Nous oublions que par essence l'écrit est normatif et prescriptif (article de George Steiner dans la revue *Esprit* de janvier 2005). Nous n'avons pas conscience de prescrire, donc d'ordonner, et pourtant c'est ce que nous faisons. Il est nécessaire non seulement de construire des « premières marches » d'accès au savoir mais aussi de temps à autre, lorsque c'est opportun, de tendre la main et d'accompagner l'individu vers le franchissement de cette première marche. C'est dans cet esprit que nous avons mis en place, avec l'aide de stagiaires de grandes écoles scientifiques, une stratégie d'accompagnement soit scolaire soit d'accès tout simplement au savoir pour des jeunes en priorité qui ont des difficultés à vaincre les obstacles de cet accès.

Notre propos est dans la médiation humaine spécifique et ciblée.

### Les lieux, les actions

– Rétablir le bon usage, c'est-à-dire permettre la liberté à chacun de choisir sa stratégie d'appropriation de l'offre. Choix de travailler dans le calme et le silence, choix de regarder un film, de lire une revue tranquillement ou de s'inscrire dans une dynamique de formation, d'autoformation...

- Pour cela nous avons pris la décision de créer une zone de silence qui est un espace d'étude et de dégager des espaces plus de loisir découverte.
  - De renforcer le gardiennage et l'accompagnement.
  - De travailler plus étroitement entre médiathécaires et agents de sécurité.
- De créer un « comité » des usagers... de mettre du liant social.
- Stratégie d'alliance avec nos publics et principe de satisfaction partagé, le sentiment qu'il nous faut être adaptés à un environnement changeant.

Nous pensons qu'aujourd'hui la bibliothèque pour respecter le lire ensemble et le vivre ensemble « se gère plus par la culture que par la structure », ce que Marcel Boiteux, pour l'entreprise en général – et la bibliothèque aujourd'hui en est une –, annonçait dès 1986 dans la *Revue des sciences morales et politiques*. Culture plutôt que structure. Et comme les deux termes sont fortement polysémiques je vous laisse réfléchir et poser, je n'en doute pas, de nombreuses questions.

### **Bibliographie**

- POISSENOT, Claude, RANJART, Sophie, *Usages des bibliothèques, approche sociologique et méthodologique*, Paris, Presse de l'ENSSIB, 2005.
- GENNES, Pierre Gilles de, BARDOZ, Jacques, *Les Objets fragiles*, Paris, Plon, 1994.